

LA CONFÉRENCE CITOYENNE : UNE DÉMARCHÉ CONSENSUELLE POUR ENGAGER LA RÉSORPTION DES BIDONVILLES

L'EXEMPLE DE REZÉ DANS LA LOIRE-ATLANTIQUE

«Sur la ville de Rezé, la question de la présence des Roms ne fait plus débat» *
Gérard ALLARD, Maire de Rezé

*Intervention à l'Assemblée nationale lors de de l'atelier «Résorption des bidonvilles: pourquoi agir?», 29 mars 2018



En 2015, le département de Loire-Atlantique comptait plus de 1 800 habitants de bidonvilles. **A Rezé**, ville de 40 000 personnes, **plus de 200 personnes vivaient alors dans des bidonvilles** depuis plusieurs années dans des conditions indignes.

En mars 2015, suite à plusieurs évacuations et réinstallations, et partant du constat que les expulsions ne font que repousser le problème, Gérard ALLARD, Maire de la ville de Rezé, a pris l'initiative d'engager un dialogue participatif et citoyen sur cette question en organisant **une conférence citoyenne pour l'insertion des migrants dans la cité**. Elle a débouché sur une action partenariale et opérationnelle passant notamment par la création de deux sites d'accueil.

Aujourd'hui, **il n'existe plus de bidonville dans la ville de Rezé.**

01 | La conférence

- a. Objectifs
- b. Composition
- c. Les différentes étapes
- d. Budget

02 | Les suites

- a. Identification des terrains d'accueil
- b. Relogement et accompagnement des familles, résorption des bidonvilles
- c. Premier bilan

03 | Les contacts

A. OBJECTIFS

Définition : Une conférence citoyenne est une démarche spécifique visant à confier à un groupe d'habitants, habituellement non spécialistes d'une question mais représentant la population du territoire, le soin de donner un avis collectif sur un enjeu d'intérêt général.

Le 25 mars 2015, une conférence citoyenne visant l'insertion des migrants européens dans la cité était lancée à Rezé afin de favoriser l'amélioration de la vie des habitants des bidonvilles.

Le maire de Rezé a défini trois objectifs préalables à la conférence citoyenne :

- réaliser **un état des lieux pour mieux connaître et mieux comprendre les situations** (histoire, culture, acteurs...);
- travailler à la création d'un **lien serein notamment entre des riverains et les populations en occupation illicite;**
- proposer des **solutions pour remédier aux situations d'habitat indigne** et favoriser **l'insertion de ces populations.**

B. COMPOSITION

Pour assurer la réussite de la conférence citoyenne, **les 23 membres volontaires de la conférence représentaient la diversité rezéenne** : trois élus directement concernés par le sujet et notamment le premier adjoint et les adjoints au dialogue citoyen et à la solidarité, **un(e) représentant(e) de chacun des sept conseils consultatifs de quartier, un(e) représentant(e) de chacun des quatre collèges du Conseil économique et social communal et un(e) représentant(e) de chacun des cinq groupes d'élus représentés au conseil municipal.**

Afin de compléter ces regards par des éclairages spécifiques, **un riverain, une habitante d'un terrain de Rezé et une personne ressource ayant une bonne connaissance du sujet** (notamment des enjeux culturels) ont également été intégrés à la conférence.

C. LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

- Après la séance d'installation de la conférence, **quinze réunions ont été organisées entre le 25 mars 2015 et le 31 mars 2016**, dont deux visites sur les terrains et deux ateliers pour finaliser le rapport global.

Au cours de cette année, **une vingtaine d'acteurs** (habitants des terrains, riverains, personnes susceptibles d'éclairer les débats sur les thématiques, ...) ont été **auditionnés avec l'appui des services municipaux.**

- **Le 2 mai 2016, les membres de la conférence ont remis le rapport.**

Les conclusions portent sur trois enjeux définis : le vivre ensemble, l'accès aux droits fondamentaux et l'autonomie des personnes à travers l'emploi et l'apprentissage de français.

Des préconisations ont été proposées pour définir les actions à engager afin de permettre la mobilisation de l'ensemble des acteurs, la formalisation d'engagements réciproques et l'amélioration des conditions de vie des familles.

- **Le 24 juin 2016, le conseil municipal de Rezé a examiné les 10 actions préconisées par la conférence et a voté leur mise en œuvre à l'unanimité.**
 1. Création d'un groupe local de suivi : 3 réunions par an.
 2. Création d'un collectif bénévole.
 3. Création de terrains aménagés, avec un aménagement pour la fin de l'année 2017.
 4. Gestion des terrains conventionnés par la ville.

5. Elaboration d'une charte formalisant l'engagement des ménages dans la démarche.
6. Dialogue et reconnaissance mutuelle : en appui sur l'association COMIGE (association créée par des membres de la conférence citoyenne).
7. Scolarisation : partenariats avec l'unité des enfants allophones au rectorat, l'intercommunalité, la Métropole, l'Etat et le Conseil Départemental.
8. Suivi sanitaire : partenariats notamment avec l'ARS, la Métropole, l'Etat et le Conseil départemental.
9. Accompagnement vers l'emploi : contacts en cours avec le conseil départemental (suivi individuel social global des familles) et la métropole (compétence emploi)
10. Apprentissage du français : en appui sur l'implication de l'association COMIGE, avec la Métropole, l'Etat et le Conseil Départemental

Une fois ces actions définies, la ville a sollicité les institutions en fonction de leurs champs de compétences : Etat, conseil départemental, métropole, ...

D. BUDGET

Le portage de la conférence citoyenne et sa mise en oeuvre ont été assurés en interne par la ville de Rezé qui a notamment mobilisé un agent de catégorie A sur un mi-temps ainsi que du temps administratif complémentaire (valorisation globale estimée à environ 25 000€).

02 Les suites

A. IDENTIFICATION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Deux sites ont été identifiés pour répondre aux besoins recensés. Le choix des sites a été orienté vers une maîtrise foncière publique pour une solution rapide de mise en oeuvre.

Les deux terrains ont été aménagés en 2017.

B. RELOGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES, RÉSORPTION DES BIDONVILLES

Après un diagnostic et une orientation des ménages éligibles acceptant d'intégrer le projet, une charte a été conclue entre la ville et les familles vivant sur les terrains. Elle permettait de définir les droits et obligations de chacun afin d'assurer la bonne mise en oeuvre des préconisations de la conférence.

Il était d'ailleurs prévu, conformément aux préconisations, d'engager **une médiatrice spécialisée** pour veiller au respect de cette charte. Le contenu de cette charte a été discuté avec l'association de bénévoles (collectif pour les migrants européens, COMIGE). Pour la durée du projet (2 ans), les familles se sont engagées à scolariser leurs enfants, à apprendre le français et à suivre une formation professionnelle. Elles se sont aussi engagées à verser une indemnité mensuelle d'occupation en fonction de leur quotient familial.



Photographie prise sur l'un des deux sites aménagés en 2017.

©Armandine Penna

Le 17 octobre 2017, trente familles (126 personnes) ont intégré ces deux sites après avoir signé une convention d'occupation avec la mairie. L'association de bénévoles (le COMIGE) a aussi participé en mettant à leur disposition des caravanes. L'association Saint-Benoît Labre assure l'accompagnement social global des ménages dans le cadre d'un marché public piloté par la direction des solidarités de la ville de Rezé.

Dans le même temps, les trois bidonvilles existants étaient fermés.

Enfin, le 29 mai 2018, 9 ménages (24 personnes) du quatrième et dernier bidonville de la commune ont intégré le dispositif. Le dernier terrain illicite a été fermé le même jour.

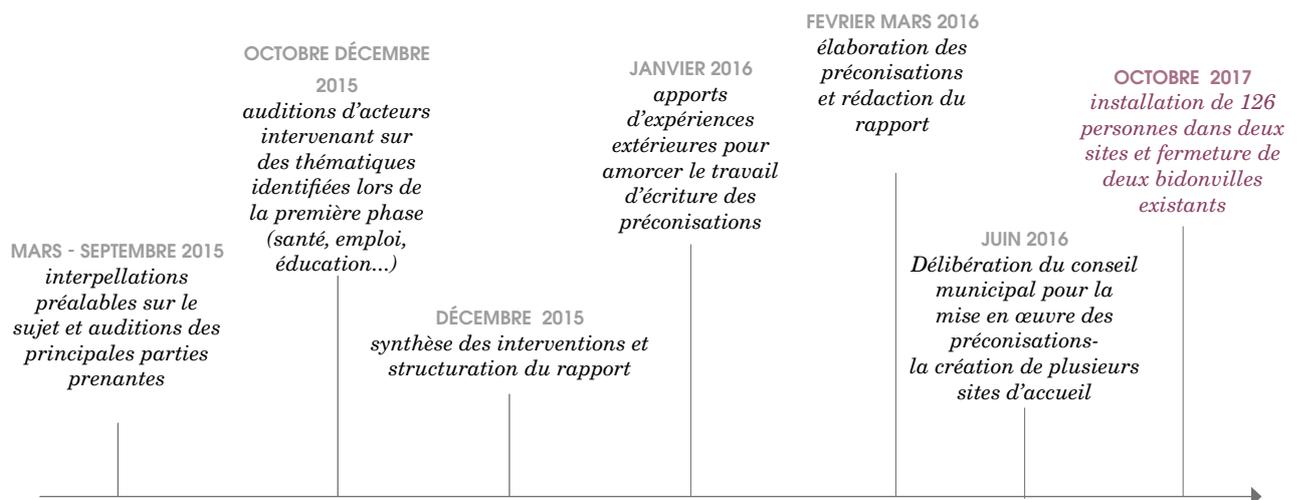
C. PREMIER BILAN

Tous les ménages ont signé un contrat d'accompagnement social avec l'Association Saint Benoît Labre avec des objectifs personnalisés : accès aux droits, emploi, santé, assiduité scolarisation.

Les familles respectent leurs engagements et sont notamment impliquées dans la scolarisation de leurs enfants. L'ensemble des ménages s'acquittent du paiement de l'indemnité d'occupation.

Quatre familles ont déjà intégré un logement ville ou une structure d'hébergement.

Sur le territoire de la ville de Rezé, il n'y a aujourd'hui plus d'habitant vivant dans les bidonvilles.



03 Les contacts

MAIRIE DE REZÉ

SANDRA RIGONI, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE COHÉSION SOCIALE ET VIE LOCALE
sandra.rigoni@mairie-reze.fr

PRÉFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE

ALAIN BROSSAIS, SOUS-PRÉFET CHARGÉ DE MISSION AUPRÈS DU PRÉFET

BLANDINE GRIMALDI, DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE DÉLÉGUÉE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

FRÉDÉRIQUE CONNART, CHARGÉE DE MISSION INGÉNIÉRIE LOGEMENT

frederique.connart@loire-atlantique.gouv.fr

DIHAL - PÔLE RÉSORPTION DES BIDONVILLES

pole-resorption-bidonville.dihal@developpement-durable.gouv.fr